

🕒 Notre offre de formation évolue ! Les programmes pour l'année 2027-2028 sont en cours de mise à jour et peuvent évoluer jusqu'au 28 novembre 2026. Les programmes de l'année universitaire 2026-2027 restent consultables en cas de besoin.

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ, INGÉNIERIE

Parcours Ecologie urbaine et biodiversité

Licence professionnelle Aménagement paysager : conception, gestion, entretien



Niveau d'étude
visé
Bac +3



ECTS
60 crédits



Durée
1 an



Composante
UFR de Chimie
et de biologie



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Cette présentation précise les contours des enseignements liés à la biodiversité et à l'écologie urbaine de la licence professionnelle. Les conditions d'admission en licence pro. se font par le biais de la procédure interne à l'université appelée **e-candidat** (cf onglet admission) , y compris pour les élèves issus de BTS ou de L2 par exemple

La législation française et européenne impose de nouvelles normes environnementales dans l'usage des pesticides. Les collectivités ainsi que les entreprises privées ou les bureau d'étude prennent en compte des méthodes alternatives de gestion des aménagements paysagers, de conception et d'entretien dans une optique de développement durable tout en respectant la charte pour l'environnement et les objectifs de maintien et de préservation de la biodiversité mis en œuvre depuis la convention initiale de Rio (1992).

Ce projet est destiné à former des futurs cadres positionnés entre l'ingénieur et le technicien dont la fonction consistera à améliorer qualitativement la gestion des aménagements paysagers privés ou publics, à proposer des méthodes alternatives de gestion et d'entretien.

Ils seront des acteurs de la valorisation des potentiels esthétiques, écologiques et économiques des patrimoines bâtis et végétaux, au service des utilisateurs

d'aménagements paysagers urbains ou périurbains, historiques et contemporains.

Pour cela, les étudiants seront formés dans la perspective du développement durable :

- dans les domaines de l'analyse des sites, des usages et des perspectives d'usage possibles sur les aménagements concernés, existant ou à concevoir. Ils pourront, ainsi, déterminer les potentiels et fragilités des sites dans une optique de gestion intégrée, à l'aide d'outils comme la gestion différenciée, la lutte biologique, etc.
- dans la conception et la mise en œuvre de politiques de gestion : conception de stratégies d'entretien respectueuses de l'environnement, adaptées aux caractères et usages des aménagements ; application de techniques d'entretien pertinentes et novatrices, favorisant l'utilisation de ressources renouvelables et préservant l'environnement ; analyse des résultats techniques, esthétiques, financiers des opérations.

🕒 Notre offre de formation évolue ! Les programmes pour l'année 2027-2028 sont en cours de mise à jour et peuvent évoluer jusqu'au 28 novembre 2026. Les programmes de l'année universitaire 2026-2027 restent consultables en cas de besoin.



Les apprentis sont formés à l'analyse, la conception et la gestion des aménagements paysagers, urbains et péri-urbains, ainsi qu'à la mise en place d'un plan de gestion raisonnée au sein des collectivités ou des structures privées, dans la perspective du développement durable et du maintien de la biodiversité.

Admission

Conditions d'admission

- Etre titulaire d'un DEUG/2e année de licence, DUT/BUT, BTS, BTSA ou DEUST
- Dépôt du dossier sur l'application en ligne de l'UGA
- Admissibilité sur dossier et entretien
- Recherche d'une entreprise d'accueil pour l'apprentissage à effectuer dès que possible
- Admission définitive après signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études

- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Candidature

4 campagnes de candidature sont organisées pour la licence professionnelle

- **Campagne 1** : Ouverture de campagne sur e-candidat du **2 au 27 mars 2026 inclus**
- **Campagne 2** : Ouverture de campagne sur e-candidat du **30 mars au 17 avril 2026 inclus**
- **Campagne 3** : Ouverture de campagne sur e-candidat du **20 avril au 15 mai 2026 inclus**
- **Campagne 4** : Ouverture de campagne sur e-candidat du **1 juin au 19 juin 2026 inclus**

Pour vous inscrire en ligne et déposer votre dossier de candidature, cliquez sur le lien suivant : [E-candidat](#)

Droits de scolarité

Droits de scolarité 2025 / 2026 : pris en charge par le contrat d'apprentissage

105 € CVEC

Les + de la formation

🕒 Notre offre de formation évolue ! Les programmes pour l'année 2027-2028 sont en cours de mise à jour et peuvent évoluer jusqu'au 28 novembre 2026. Les programmes de l'année universitaire 2026-2027 restent consultables en cas de besoin.

Le parcours Écologie urbaine et diversité est ouverte uniquement en apprentissage, en contrat de professionnalisation et en formation continue.



Secteur(s) d'activité(s)

Les métiers visés s'exercent :

- Dans des bureaux d'étude : conseiller-assistant du chef de projet (architecte paysagiste), chargé de l'analyse du site, de la validation du projet (faisabilité technique, économique et rationalité de l'entretien), élaboration de plan de gestion et de calendriers annuel d'entretien
- Dans des collectivités territoriales (85 000 emplois actuels dans le secteur espaces verts) : adjoint d'un chef de service, ingénieur, chargé de la validation de projets conçus par un bureau d'étude (en régie ou en marché), de la conception de plans de gestions, de la mise en ouvre et du suivi de l'entretien (en régie ou en marché)
- Dans des entreprises de paysage (85 000 emplois actuels, source : UNEP 2011) : cadres en services administratifs répondant à des appels d'offre ; chefs de chantiers, conducteurs de travaux dirigeant sur le terrain des opérations de maintenance d'espaces paysagers

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Stephane Tanzarella Paganon

✉ Stephane.tanzarella@univ-grenoble-alpes.fr

Gestionnaire de scolarité

Nadège Vaillant

✉ nadege.vaillant@univ-grenoble-alpes.fr

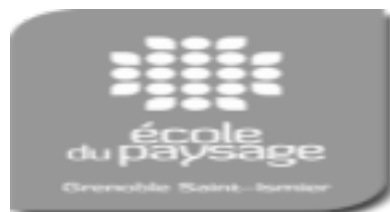
Responsable formation continue

Muriel Lascar

☎ 04 76 01 26 28

✉ fc-chimiebio@univ-grenoble-alpes.fr

Établissement(s) partenaire(s)



EPLEFPA - CFPPA de Saint Ismier

🌐 <http://www.lycee-horticole-grenoble-st-ismier.educagri.fr/>



FormaSup Isère Drôme Ardèche

🌐 <http://www.formasup-ida.com/>

Lieu(x) ville

📍 Grenoble

🕒 Notre offre de formation évolue ! Les programmes pour l'année 2027-2028 sont en cours de mise à jour et peuvent évoluer jusqu'au 28 novembre 2026. Les programmes de l'année universitaire 2026-2027 restent consultables en cas de besoin.

Campus

🏠 Grenoble - Domaine universitaire



🕒 Notre offre de formation évolue ! Les programmes pour l'année 2027-2028 sont en cours de mise à jour et peuvent évoluer jusqu'au 28 novembre 2026. Les programmes de l'année universitaire 2026-2027 restent consultables en cas de besoin.

Programme

Licence professionnelle

